

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 4 rue du Texel
75014 Paris
Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 4 rue du Texel
75014 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux membres du Conseil d'administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié :

- La présentation d'ensemble des comptes annuels notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité de la compilation des comptabilités autonomes des établissements pour l'élaboration des comptes annuels
- Les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 4 et 5 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 13 juin 2024

LEO JEGARD & ASSOCIES

Représenté par,

Thibault DAVID

Associé

Jégard Créatis



COMPTES ANNUELS



1. BILAN

ACTIF

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	552 887	503 614	49 273	78 341
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 260 442	1 095 177	165 265	294 276
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	17 064 958		17 064 958	5 643 209
Constructions	48 631 524	21 799 846	26 831 678	24 925 781
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 408 145	1 147 631	260 514	265 839
Autres immobilisations corporelles	33 697 005	20 535 074	13 161 931	11 290 239
Immobilisations corporelles en cours	13 986 714		13 986 714	4 635 158
Avances et acomptes	300		300	
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés	3 347 196		3 347 196	4 551 240
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	3 375 518		3 375 518	3 000 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	123 218		123 218	105 282
TOTAL I	123 447 908	45 081 342	78 366 566	54 789 366
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes	60 269		60 269	86 126
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 981 750	25 550	10 956 200	9 518 316
Créances reçues par legs ou donations	1 524 090		1 524 090	1 691 867
Autres créances	2 657 140		2 657 140	1 619 893
Valeurs mobilières de placement	24 162 803	0	24 162 803	31 423 150
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 165 049		3 165 049	4 301 707
Charges constatées d'avance	245 814		245 814	303 582
TOTAL II	42 796 915	25 550	42 771 365	48 944 641
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	166 244 823	45 106 892	121 137 930	103 734 006

PASSIF

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	25 764 875	25 764 875
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	8 856 156	7 119 122
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	4 602 950	2 865 917
Autres réserves		
Report à nouveau	39 118 941	40 354 300
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-4 263 784	-1 549 108
Excédent ou déficit de l'exercice	90 519	501 674
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-737 633	-978 188
Situation nette (sous total)	73 830 491	73 739 971
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	585 927	633 153
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
TOTAL I	74 416 418	74 373 124
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 551 116	5 769 320
Fonds dédiés	836 003	676 631
TOTAL II	5 387 119	6 445 952
PROVISIONS		
Provisions pour risques	837 192	1 306 168
Provisions pour charges	2 296 334	1 972 541
TOTAL III	3 133 526	3 278 709
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 217 239	8 632 502
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commande		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 355 408	1 378 773
Dettes des legs ou donations	320 169	473 787
Dettes fiscales et sociales	8 339 466	7 148 437
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	434 829	416 474
Autres dettes	1 531 826	1 537 926
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 930	48 324
TOTAL IV	38 200 867	19 636 221
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	121 137 930	103 734 006

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

PRODUITS	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	3 180	35 012
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	65 268 025	58 969 727
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	65 189 835	58 966 727
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	4 519 211	5 361 116
<i>Mécénats</i>	650 442	200 000
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	5 148 257	4 882 272
Contributions financières	151 411	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	305 330	591 174,97
Utilisations des fonds dédiés	39 129	76 092
Autres produits	352 159	599 197
TOTAL I	76 437 143	70 714 589
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	17 515 871	16 277 790
Aides financières	3 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 563 953	4 199 721
Salaires et traitements	34 556 470	31 742 704
Charges sociales	14 894 082	13 041 680
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 837 721	4 789 762
Report en fonds dédiés	198 501	268 009
Autres Charges	1 110 239	831 370
TOTAL II	77 679 837	71 151 036
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 242 693	-436 447

PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 041 167	858 631
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	275	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 041 442	858 631
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		17
Intérêts et charges assimilées	218 263	141 181
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	218 263	141 198
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	823 180	717 433
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-419 514	280 986
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	24 162	19 867
Sur opérations en capital	125 933	131 314
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	823 466	719 740,00
TOTAL V	973 561	870 921
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	77 712	109 173
Sur opérations en capital	31 326	541 059
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	354 490	0
TOTAL VI	463 528	650 232
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	510 033	220 689
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+III+V)	78 452 147	72 444 141
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	78 361 627	71 942 467
EXCEDENT OU DEFICIT	90 519	501 674

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	201 186	186 417
Prestations en nature	16 218	26 032
Bénévolat		
TOTAL	217 404	212 449
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	201 186	186 417
Prestations	16 218	26 032
Personnel bénévole		
TOTAL	217 404	212 449

Il est précisé que la ligne « concours publics et subvention octroyés » correspond à des concours publics provenant des départements.

3. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

3.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 121 137 930 €
- Total du compte de résultat (charges) 78 361 627 €
- Résultat de l'exercice (excédent) 90 519 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

3.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

3.1.1.1.1 PLUSIEURS EVENEMENTS SONT A NOTER SUR L'ANNEE 2023 :

- La Fondation lauréate de trois appels à projet :
 - Département de Loire-Atlantique pour la construction de 3 villages d'enfants (3*36 places)
 - Département du Loiret pour la construction d'un village d'enfants (54 places)
 - Département du Jura pour la construction de deux villages d'enfants (2*30 places)
- Poursuite du développement des villages existants avec l'ouverture de nouveaux dispositifs ou l'augmentation de capacité de dispositifs existants pour répondre aux besoins:
 - Clairefontaine : Création de 4 places supplémentaires en familles d'accueil
 - Soissons : Création de 6 places supplémentaires en décembre 2023
 - Pocé : Perennisation des 12 places d'accueil de La Chatellenie et rattachement au village de Pocé
- CPOM 91 : Rattachement du village de Ballancourt à l'établissement du Phare et ouverture progressive du nouvel éco-village des Vignes (60 places) en diffus via la location de maison en attendant la construction du village définitif
- Acquisition du nouveau siège social de la Fondation situé 4 rue du Texel dans le 14^e arrondissement de Paris

3.1.1.1.2 RESULTAT COMPTABLE :

Le résultat comptable 2023 de la Fondation est un excédent de 91 K€, à l'équilibre, et se décompose comme ci-dessous :

- Un déficit de 738 K€ sur les établissements vs. un déficit de 978 k€ en 2022, soit une augmentation du résultat de 240 K€ (+363 K€ sur le résultat effectif global sous gestion contrôlée), hausse principalement expliquée par la prise en charge en 2023 des primes Ségur et de la revalorisation du point de la convention collective par les départements (impact 2022 non financé: 1 573 K€) et en partie compensée par une prise en charge partielle en 2023 de l'impact inflation (+4,9% à fin 2023 supérieur au taux directeur 2023 des départements où est implantée la Fondation) et de la hausse du SMIC (+5,4%) sur les charges des établissements ainsi qu'à une hausse de la provision pour congés payés (676 K€).
- Une baisse du résultat sur fonds propres de 652 K€ principalement liée au développement de la Fondation impliquant des investissements humains et dans des outils digitaux suite aux 5 appels à projets pour lesquels la Fondation a été retenue.

3.1.1.1.3 RESULTAT EFFECTIF GLOBAL :

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT COMPTABLE	90 520	501 674
Reprise du résultat antérieur	-45 513	-168 077
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	45 006	333 598
Dont résultat effectif sous gestion propre	828 152	1 479 863
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-783 146	-1 146 265

Il est à souligner que le résultat effectif global de -783K€ est principalement impacté par la dotation à la provision pour congés payés à hauteur de 676 K€, provision non opposable aux tiers financeurs

3.1.2 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE LA FONDATION

La Fondation ACTION ENFANCE a pour mission d'accueillir, protéger et éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte. Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

La Fondation s'appuie sur 5 principes d'action :

- Un accueil de type familial : en partageant le quotidien, en offrant un cadre de vie de qualité et à taille humaine, en favorisant une relation éducative permanente et privilégiées et en accueillant ensemble des frères et sœurs ;
- Une réponse, dans la durée, aux besoins des enfants et des jeunes ;
- Une prise en charge par des équipes éducatives de professionnels engagés ;
- Un accueil dans des établissements ouverts sur leur environnement ;
- Un accueil agissant dans le cadre institutionnel.

La Fondation bénéficie de la générosité du public qui, en complément des budgets de fonctionnement des établissements pris en charge par les Conseils départementaux partenaires, lui permet de financer :

- La construction ou la rénovation de ses structures d'accueil afin de fournir aux enfants un cadre de vie de qualité ;
- Ses activités à l'étranger
- Ses actions sociales à travers le service « Action + ».
- Des activités culturelles, sportives ou de loisir, des prises en charge médicales et, plus généralement, des actions non financées par les Conseils départementaux.
- Les actions nécessaires à son fonctionnement et à la professionnalisation de la prise en charge éducative.

La Fondation accueille les enfants au sein de 15 villages d'enfants et d'adolescents. La capacité d'accueil autorisée est de 1 080 places tout dispositif d'accueil confondu au 31/12/2023.

3.1.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1.3.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis.

Contributions volontaires en nature

La Fondation évalue et comptabilise les contributions volontaires en nature d'après les principes suivants :

- Les mises à disposition gratuite de biens sont évaluées en fonction de leurs coûts de location ;
- Les dons en nature sont inscrits pour le prix de revient du produit donné ;
- Les prestations sont inscrites pour la valeur d'une prestation équivalente.

3.1.3.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

3.1.3.3 PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité autonome. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 3.2.2.2 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.1.4 INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 ACTIF

3.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

A. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	527 800				527 800
Frais d'évaluation	25 088				25 088
Frais de recherche et de développement	0				0
Logiciel	1 235 872	24 570,00			1 260 442
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
TOTAL (I)	1 788 760	24 570	0	0	1 813 330
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	5 643 209	11 421 749			17 064 958
Constructions	44 320 941	4 250 705	35 110	94 988	48 631 524
Installations techniques matériel et outillage	1 325 743	124 458	42 056		1 408 145
Autres immobilisations corporelles	30 433 270	3 458 962	400 992	205 765	33 697 005
Immobilisations corporelles en cours	4 635 158	9 675 268	22 960	-300 753	13 986 714
Avances et acomptes	0	300			300
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 551 240	433 785	1 637 830		3 347 196
TOTAL (II)	90 909 562	29 365 228	2 138 947	0	118 135 842
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	0				0
Autres titres immobilisés	3 000 000	375 518			3 375 518
Prêts	0				0
Autres	105 282	51 581	33 645		123 218
TOTAL (III)	3 105 282	427 099	33 645	0	3 498 736
TOTAL (I+II+III)	95 803 603	29 816 897	2 172 592	0	123 447 908

Les actifs immobilisés sont de 123 448 K€ au 31/12/2023 contre 95 804 K€ au 31/12/2022, soit une variation de 27 644 K€. Cette variation s'explique essentiellement par :

- L'acquisition du nouveau siège à Paris (+15 966 k€) qui sera en partie financée par la vente de l'ancien siège.
- L'acquisition d'une maison à Pocé-sur-Cisse (+355 k€) dans le cadre du développement de l'établissement.
- L'acquisition d'une maison à Dammarie les lys à Clairefontaine (+377 k€).
- Le renouvellement de matériel et les petites rénovations (+511 K€).
- Le renouvellement et l'acquisition de la flotte automobile (+630 K€). Cette augmentation est liée au développement de la Fondation.
- La variation des immobilisations corporelles en cours durant l'année (+9 352 K€), afférente à la construction de nouveaux villages ou la réhabilitation de villages existants et dont le détail est présenté ci-dessous.

B. DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS EN COURS

Détail immobilisations en cours	Solde début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Activation	Solde fin d'exercice
Village Chinon	1 571 344	1 622 580		139 417	3 054 508
Village Boissette	2 501 794	3 869 171	3 138	46 363	6 321 464
Village le Phare	0	773 755			773 755
Village Amilly	240 350	370 632			610 982
Village Villabé	49 975	1 289 206			1 339 181
Village Loire Atlantique	0	9 775			9 775
Village Finistère	0	768 500			768 500
Village Vendée	0	374 838			374 838
Autres	271 695	596 810	19 822	114 973	733 710
TOTAL	4 635 158	9 675 268	22 960	300 753	13 986 714

C. AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	459 484	26 034			485 517
Frais d'évaluation	15 063	3 034			18 097
Frais de recherche et de développement	0				0
Logiciel	941 596	153 580			1 095 177
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
TOTAL (I)	1 416 143	182 648	0	0	1 598 791
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					0
Terrains					0
Constructions	19 395 159	2 433 123	28 436		21 799 846
Installations techniques matériel et outillage	1 059 905	127 039	39 313		1 147 631
Autres immobilisations corporelles	19 143 031	1 772 271	380 227		20 535 075
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					0
TOTAL (II)	39 598 095	4 332 433	447 977	0	43 482 551
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					0
Participations et créances rattachées					0
Autres titres immobilisés					0
Prêts					0
Autres					0
TOTAL (III)	0	0	0	0	0
TOTAL (I+II+III)	41 014 238	4 515 081	447 977	0	45 081 343

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature d'immobilisation	Durée d'amortissement en années
Structures et ouvrages assimilés	20 à 50
Toitures et ouvrages assimilés	20 à 30
Autres extérieurs	7 à 25
Aménagement-agencement-installations	5 à 7
Installations techniques	5 à 7
Autres intérieurs	20 à 30
Petit matériel technique	7 à 15
Matériel hébergement	4
Matériel hébergement de collectivité	5
Literie lingerie	3
Petit matériel hébergement	5
Outillage	5
Matériel de transport	5 à 6
Autres matériel de transport	2
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	3
Mobilier de bureau	10
Mobilier hébergement	5

3.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2023	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2022	DOTATION 2023	REPRISE 2023	PROVISION AU 31/12/2023
I - PLACEMENT HSBC								
Monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
Autres								-
HSBC monétaire sécurité								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	28 414	28 414						
TOTAL I	28 414	28 414	-	-	-	-	-	-
II - PLACEMENT BNP PARIBAS								
Actions								-
Obligations	17 431	16 450	-	981	-	-	-	-
Fonds mixtes	-	-	-	-	-	-	-	-
Monétaires	16 988	17 249	261	-	275	-	275	-
Produits alternatifs	642	806	164	-	-	-	-	-
s/total	35 061	34 505	425	981	275	-	275	-
Liquidités gérées	1 436	1 436						
TOTAL II	36 497	35 941	425	981	275	-	275	-
III - PLACEMENT AG2R LA M								
Placements monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
OPCVM divers								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées								
TOTAL III	-	-	-	-	-	-	-	-
IV-COMPTES A TERME								
AXA VALOR CAPITALISATION	-	-						
AXA AMADEO CAPI	0	0						
AG2R LA MONDIALE	-	-						
DEXIA EPARGNE-AEP	470 784	470 784						
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	623 473	623 473						
CREDIT MUTUEL	3 000 000	3 000 000						
HSBC ASSURANCES	2 952 949	2 952 949						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	3 634 860	3 634 860						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/2017	3 406 680	3 406 680						
CREDIT LYONNAIS	6 000 000	6 000 000						
CAISSE D'EPARGNE	2 000 000	2 000 000						
s/total	22 088 746	22 088 746						
Intérêts courus Nets	-	-						
TOTAL IV	22 088 746	22 088 746	-	-	-	-	-	-
V - AUTRES								
V.M.P. CCO	2 000 000	2 000 000						
V.M.P. BNP PARIBAS	9 146	9 146						
TOTAL V	2 009 146	2 009 146	-	-	-	-	-	-
TOTAL (I+II+III+IV+V)	24 162 803	24 162 247	425	981	275	-	275	-

3.2.1.3 ETAT DES CREANCES

NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	60 269	60 269		
Prix de journée à recevoir	10 981 750	10 981 750		
Créances reçues par legs ou donations	1 524 090	1 524 090		
Autres créances	2 657 140	2 657 140		
Charges constatées d'avance	245 814	245 814		
Total des créances	15 469 063	15 469 063	-	-

3.2.1.4 ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES

NATURE	PROVISION AU 31/12/2022	DOTATION 2023	REPRISE 2023	PROVISION AU 31/12/2023
Provision sur autres créances et Autres prêts	326 896		301 346	25 550
Total des provisions sur créances	326 896	-	301 346	25 550

3.2.2 PASSIF

3.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES								
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise								
Statutaires	5 053 367							5 053 367
Complémentaires	20 711 508							20 711 508
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables								
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise								
Statutaires								
Complémentaires								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	7 119 122	1 737 034						8 856 156
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>2 865 917</i>	<i>1 737 034</i>						<i>4 602 950</i>
Autres								
Report à nouveau	40 354 300	-1 235 359	674 505					39 118 941
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 549 108</i>	<i>-2 714 676</i>						<i>-4 263 784</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	501 674	-501 674	-674 505	90 519	613 990			90 519
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-978 188</i>	<i>978 188</i>		<i>-737 633</i>				<i>-737 633</i>
Autres fonds propres/fonds associatifs								
Avances conditionnées								
Autres : à préciser								
Fonds associatifs avec droit de reprise								
Apports								
Legs et donations								
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée								
SITUATION NETTE (I)	73 739 971	0	0	90 519	613 990	0	0	73 830 491
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	633 153			9 150		56 376		585 927
Provisions réglementées								
TOTAL (II)	633 153	0	0	9 150	0	56 376	0	585 927
TOTAL (I+II)	74 373 124	0	0	99 669	613 990	56 376	0	74 416 418
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation								
- financière								
- exceptionnelle								

3.2.2.2 TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2023

Etablissements	Résultat comptable	Résultat sous Gestion Libre	DONT RESULTATS TIERS FINANCIERS				Reprise de résultat (4)	Résultat Effectif sous Gestion Contrôlée (1) + (4)
			Résultat Comptable Tiers financeurs (1)	Amortissements comptables différés (2)	Non financé (Provision CP) (3)	Financé (1)+ (2) +(3)		
Siège	- 1 167 065	- 1 167 065						
Action sociale	- 1 247 881	- 1 247 881						
Communication	5 847 807	5 847 807						
La Chatellenie	- 162 288	- 162 288						
S/TOTAL	3 270 573	3 270 573	-					
Chinon	- 139 486	- 250 663	111 177	-	10 283	100 893		111 177
Bar Le Duc	- 17 139	- 91 907	74 768	100 000	- 83 036	57 803	3 089	77 857
Soissons	- 412 710	- 249 713	- 162 997	-	20 576	- 183 573	59 525	- 103 472
Bréviandes	- 37 808	- 119 354	81 546	-	19 241	100 787		81 546
La Boisserelle	- 612 724	- 310 465	- 302 259	- 212 437	- 89 822	- 0		- 302 259
Amboise	- 312 927	- 247 283	- 65 644	-	1 173	- 64 471	- 47 387	- 113 031
Monts sur Guesnes	- 77 643	- 98 059	20 416	-	4 961	15 454		20 416
Cesson	- 239 410	- 169 364	- 70 046	8 966	23 271	- 102 283	10 561	- 59 485
Clairefontaine	- 367 610	- 166 640	- 200 970	- 761	- 126 604	- 73 605	- 43 410	- 244 380
Clairefontaine - MAPES	- 20 434	- 4 425	- 16 009	-	16 010	0		- 16 009
Sablons	- 361 542	- 229 450	- 132 092	-	15 533	- 116 560	- 13 032	- 145 125
Le Phare Ballancourt	219 927	- 57 076	277 003	-	140 888	417 891	- 70 223	206 780
Amilly	- 237 055	- 149 723	- 87 332	1 014	11 790	- 100 136	169 672	82 340
Pocé	- 283 002	- 162 699	- 120 304	-	33 133	- 87 171		- 120 304
Pocé - ERPE	- 12 530	- 2 203	- 10 326	-	5 096	- 5 231		- 10 326
Villabé	- 62 183	- 84 321	22 137	-	106 364	128 501	- 90 132	- 67 995
Villabé - Méristème	- 68 137	- 3 943	- 64 195	-	63 408	- 786		- 64 195
Les Vignes	- 137 637	- 45 132	- 92 505	-	46 603	- 45 902	- 24 175	- 116 680
S/ total Etablissements	- 3 180 054	- 2 442 421	- 737 633	- 103 218	- 676 027	41 612	- 45 513	- 783 146
TOTAL	90 520	828 152	- 737 633	- 103 218	- 676 027	41 612	- 45 513	- 783 146

3.2.2.3 ETAT DES PROVISIONS

PASSIF					
	PROVISION AU 31/12/2022	DOTATION 2023	REPRISE 2023	VIREMENT POSTE A POSTE	PROVISION AU 31/12/2023
PROVISIONS POUR RISQUES					
Autres provisions pour risques divers	1 306 168	354 490	823 466		837 192
S/total provision pour risques et charges	1 306 168	354 490	823 466	-	837 192
Provision indemnités départ à la retraite	1 972 541	323 793			2 296 334
TOTAL	3 278 709	678 283	823 466	-	3 133 526

ACTIF					
Provision sur autres prêts					-
Provision pour dépréciations des titres	275		275		-
Provision pour dépréciations des créances	326 896		301 346		25 550
TOTAL	327 171	-	301 621	-	25 550

Provision pour risques

La provision pour risques divers comprend principalement :

- Une provision établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice ;
- Une provision en lien avec le risque sur les entretiens professionnels.

Les dotations/reprises de provisions pour risques sont comprises dans le résultat exceptionnel.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

L'impact de la baisse du taux d'actualisation de 3.76% en 2022 à 3.17% au 31/12/2023 à un impact à la hausse de +170 480 €.

L'impact de la réforme des retraites est nul entre 2022 et 2023 car depuis plusieurs années l'hypothèse retenue par la fondation pour l'âge de départ est de 65 ans.

Le reste de l'augmentation de la provision IFC entre 2022 et 2023 est liée à la hausse de la masse salariale entre 2022 et 2023.

La provision pour départ à la retraite s'élève à 2 296 K€ au 31 décembre 2023.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

3.2.2.5 TABLEAU DES FONDS REPORTEES

FONDS REPORTEES	Solde début exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	5 769 320	1 358 201	2 576 406		4 551 116
TOTAL	5 769 320	1 358 201	2 576 406		4 551 116

3.2.2.6 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Projet 1 / Stage Projet 2 / Soutien scolaire	10 000					10 000 0	10 000
Ressources liées à la générosité du public Dons manuels (à préciser)	666 631	198 501	39 129	0	0	826 003	6 466
Total	676 631	198 501	39 129	0	0	836 003	16 466

3.2.2.7 ETAT DES DETTES

NATURE	TOTAL	- de 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts bancaires	26 217 239	715 574	4 082 557	21 419 108
Autres dettes financières				
Fournisseurs et charges à payer	1 355 408	1 355 408		
Dettes des legs ou donations	320 169	320 169		
Organismes sociaux et fiscaux	8 339 466	8 339 466		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	434 829	434 829		
Dettes diverses	1 531 826	1 531 826		
Produits constatés d'avance	1 930	1 930		
Total	38 200 867	12 699 202	4 082 557	21 419 108

3.2.2.8 ETAT DES LEGS

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 755 247
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	2 114 971
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 697 664
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	2 602 604
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 637 830
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	1 384 400
SOLDE DE LA RUBRIQUE	5 148 257

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Cadres	126	125	1
Non Cadres	888	855	33
Total	1014	980	34

Changement des modalités de calculs des ETP depuis 2022 basé sur la DSN.

3.3.2 AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS RECUS

Le montant des legs dévolus à la Fondation au 31.12.2023 et non encore acceptés s'élève à 1 203 K€.

ENGAGEMENTS DONNES

- Au titre d'un prêt en 2021 à hauteur de 5 800 K€ contractés pour les investissements de Sablons, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à nantir à hauteur de 1 740 K€ son contrat de capitalisation HSBC PRIVATE Capitalisation.
Le montant total restant à rembourser au 31 décembre 2023 est de 5 298 K€.
- Au titre d'un prêt en 2022 à hauteur de 8 500 K€ contractés pour les investissements de Boissettes, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à affecter en hypothèque conventionnelle en premier rang et sans concurrence le village de Boissettes, à hauteur de 110% du montant de l'emprunt.
Le montant total de l'emprunt débloqué au 31 décembre 2023 est de 6 081 K€. Le solde sera versé au plus tard en décembre 2024.
- Au titre d'un prêt en 2022 à hauteur de 7 200 K€ contractés pour les investissements de Chinon, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à affecter en hypothèque conventionnelle en premier rang et sans concurrence le village de Chinon, à hauteur de 110% du montant de l'emprunt.
Le montant total de l'emprunt débloqué au 31 décembre 2023 est de 2 838 K€. Le solde sera versé au plus tard en septembre 2024.
- Au titre d'un prêt en 2023 à hauteur de 12 000 K€ contractés pour les investissements du siège à Paris 14e, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à affecter en hypothèque conventionnelle de premier rang et à concurrence de 6 000 k€ le siège social situé 4 rue du Texel -75014 PARIS.
Le montant total restant à rembourser au 31 décembre 2023 est de 12 000 K€.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- Prestations en nature : 16 K€
En 2023, la Fondation a bénéficié :
 - D'une prestation, à titre gracieux, pour la conception et la réalisation d'une bibliothèque d'une valeur de 12 K€ ;
 - D'une prestation, à titre gracieux, pour la campagne de fin d'année d'une valeur de 4 K€.
- Dons en nature : 201 K€
En 2023, la Fondation a bénéficié :
 - De la mise à disposition gratuite de matériels de tournage audiovisuel, valorisée à 119 K€
 - De la mise à disposition gratuite de chocolats de Pâques, valorisée à 5 K€
 - De la mise à disposition gratuite de véhicules par une entreprise, valorisée à 10 K€
 - De la mise à disposition gratuite de bouteilles, valorisée à 3 K€
 - D'une réduction sur la mise à disposition de salles par des entreprises, valorisée à 13 K€
 - Du don de séjours de vacances par une entreprise, valorisé à 23 K€
 - De divers dons en nature d'une valeur de 28 K€

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés en 2023 au cabinet Jegard-Créatis s'élèvent à 49 865 € TTC au titre de leur mission légale de commissariat aux comptes.

REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES

Le montant global cumulé des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles est égal à zéro.

4. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 173 349	11 173 349	11 379 861	11 379 861
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	4 519 211	4 519 211	5 361 116	5 361 116
- Legs, donations et assurances vie	5 148 257	5 148 257	4 882 272	4 882 272
- Mécénat	650 442	650 442	200 000	200 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	855 439	855 439	936 474	936 474
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	842 848		707 547	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	151 411			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	691 437		707 547	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	65 268 025		58 969 727	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 128 796		1 310 915	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	39 129	39 129	76 092	76 092
TOTAL	78 452 147	11 212 478	72 444 141	11 455 953
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	72 477 037	5 392 181	66 539 098	5 796 296
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	72 122 575	5 037 718	66 141 733	5 398 931
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	102 040	102 040	133 170	133 170
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	252 422	252 422	264 194	264 194
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 547 214	3 547 214	3 292 652	3 292 652
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 547 214	3 547 214	3 292 652	3 292 652
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 460 592	1 460 592	1 424 491	1 424 491
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	678 283		418 217	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	198 501	198 501	268 009	268 009
TOTAL	78 361 627	10 598 488	71 942 467	10 781 448
EXCEDENT OU DEFICIT	90 519	613 990	501 674	674 505

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	217 404	217 404	212 449	212 449
Bénévolat				
Prestations en nature	16 218	16 218	26 032	26 032
Dons en nature	201 186	201 186	186 417	186 417
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	217 404	217 404	212 449	212 449
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	177 979	177 979	169 959	169 959
Réalisées en France	177 979	177 979	169 959	169 959
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	39 425	39 425	42 490	42 490
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
TOTAL	217 404	217 404	212 449	212 449
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	5 392 181	5 796 296	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 173 349	11 379 861
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	5 037 718	5 398 931	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	4 519 211	5 361 116
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	5 148 257	4 882 272
- Actions réalisées par l'organisme	102 040	133 170	- Mécénats	650 442	200 000
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	252 422	264 194	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	855 439	936 474
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 547 214	3 292 652			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 547 214	3 292 652			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 460 592	1 424 491			
TOTAL DES EMPLOIS	10 399 986	10 513 438	TOTAL DES RESSOURCES	11 173 349	11 379 861
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	198 501	268 009	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	39 129	76 092
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	613 990	674 505	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	11 212 478	11 455 953	TOTAL	11 212 478	11 455 953

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)	5 515 999	4 691 135
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	613 990	674 505
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	3 999 745	150 358
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)	2 130 245	5 515 999

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	177 979	169 959	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	217 404
Réalisées en France	177 979	169 959	- Bénévolat	-
Réalisées à l'étranger	-	-	- Prestations en nature	16 218
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	39 425	42 490	- Dons en nature	201 186
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-		
TOTAL	217 404	212 449	TOTAL	217 404

FONDS DEBIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEBIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	656 632	464 714
(-) Utilisation	39 129	76 092
(+) Report	198 501	268 009
FONDS DEBIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	816 004	656 632

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET DU CROD

6.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER ET DU CROD

Les rubriques du CER et le CROD sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et par origine (Générosités du public/non-issu de la Générosité du public) et des produits issus du compte de résultat.

Le CER 2023 utilise une répartition des coûts indirects entre les différentes rubriques d'emplois (missions sociales/frais de recherche de fonds/frais de fonctionnement) financées par les ressources issues de la générosité du public. Ces différentes clés de répartition utilisées pour répartir les coûts indirects ont été validées par le Conseil d'administration du 27 avril 2021 en conformité fait avec l'engagement pris lors du contrôle de la Cour des Comptes.

Les charges auxquelles s'appliquent ces clés de répartition sont les suivantes (uniques charges faisant l'objet d'une répartition indirecte dans les rubriques d'emplois du CER et du CROD (colonne « dont générosité du public ») :

- La communication institutionnelle dont l'objectif principal vise à faire la promotion de la mission de la Fondation et plus largement de la protection de l'enfance ;
- Les campagnes de communication qui ont pour objectif d'être centrées sur le projet éducatif ;
- Le magazine « Grandir ensemble » qui rend compte de manière régulière des missions de la Fondation et de l'actualité des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Il permet de mettre en valeur le travail de réflexion et d'innovation des équipes ainsi que la participation de la Fondation à la promotion de la Protection de l'Enfance en France ;
- Le site internet de la Fondation qui lui assure une certaine visibilité en donnant à connaître ses missions, son organisation et ses activités, suivre son actualité et ses besoins. Il sert également de ressource

d'informations sur le secteur de la protection de l'enfance, permettant aux internautes de se documenter sur le sujet ou rechercher une information.

6.2 ANALYSE DES RESSOURCES TOTALES ISSUES DU CROD

A fin 2023, les ressources de la Fondation ont représenté 78 452 K€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 72 477 K€, soit à hauteur de 92 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 11 173 K€ (soit 14%)
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 65 268 K€ (soit 83%)
- Des reprises sur provisions et dépréciations pour 1 129 K€ (soit 2%)
- D'autres produits pour 882 K€ (soit 1%)

6.3 ANALYSE DES EMPLOIS TOTAUX ISSUS DU CROD

6.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

La Fondation gère quinze établissements d'enfants et d'adolescents, soit 40 services. La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 70 441 K€ en 2023.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS (ACTION +)

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Le personnel recruté dans ce service a pour missions d'aider les jeunes dans les différentes démarches administratives, dans la recherche d'emploi ou de formation, de logement. Le service soutient également financièrement les jeunes en cas de nécessité. Les dépenses réalisées au soutien et accompagnement de jeunes majeurs représentent 549 K€.

PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, d'internet et d'une communication institutionnelle, la Fondation a engagé en 2023 des dépenses au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 613 K€.

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2023 :

- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (109 K€) ;
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants et les dépenses effectuées par les établissements pour ce prix sont sur fonds propres (76 K€) ;
- La formation à destination des Educateurs Familiaux non diplômés (69 K€).
- La mise en place du dispositif Agile qui propose des séjours d'apaisement, de ressourcement pour les enfants de la Fondation afin d'éviter les ruptures de parcours. (266 K€)

6.3.2 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (102 K€).

La Fondation soutient au Liban des familles victimes de violence conjugales (252 K€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer qui a créé un centre d'accueil dans ce but.

6.3.3 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 3 551 K€ en 2023 se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Frais d'appel des dons et legs	2 959
Frais de traitement des dons et legs	588
TOTAL	3 547

6.3.4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement d'un montant de 1 461 K€ en 2023 se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 157
Autres frais de communication	127
Amortissements	48
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	129
TOTAL	1 461

6.4 ANALYSE DES EMPLOIS ISSUS DU CER

6.4.1 MISSIONS SOCIALES

Les principales missions sociales financées par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement :

- La partie des dépenses de missions sociales réalisées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux non-couvertes par des recettes publiques issues de la tarification (prix de journée et dotation globale) ou par des subventions publiques (70 441 K€) ;
- La partie des actions de promotion de la protection de l'enfance, de soutien et d'accompagnement de jeunes majeurs, et autres actions en faveur des enfants et adolescents qui ne sont pas financés par ailleurs par des recettes publiques ou d'autres recettes privées qui n'entrent pas dans les recettes issues de la générosité du public (1 682 K€);
- Le programme de soutien scolaire réalisé au Sénégal ainsi que le soutien au Liban des familles de victimes de violence conjugales (354 K€).

6.4.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds financés par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement les frais d'appel à dons et aux legs, ainsi que les frais de traitement des dons et legs.

Ils se sont élevés à 3 547 K€ en 2023 et se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Frais d'appel des dons et legs	2 959
Frais de traitement des dons et legs	588
TOTAL	3 547

6.4.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement financés par les ressources issues de la générosité du public comprennent principalement les dépenses du siège (coût des fonctions support : RH, comptabilité, finance, informatique, direction générale) non prises en charges par les recettes publiques issues de la tarification.

Ils se sont élevés à 1 461 K€ en 2023 et se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 157
Autres frais de communication	127
Amortissements	48
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	129
TOTAL	1 461

6.5 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC DU CER

6.5.1 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEE AUPRES DU PUBLIC DU CER

La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Construire et rénover les Villages : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Ainsi, en 2023, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (+5 392 K€) et des investissements nets concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (+ 4 000 K€), soit un total de 9 392 K€ pour 2023.

Les investissements réalisés en 2023 se composent majoritairement de la construction et rénovation de villages, ainsi que de l'ouverture de nouveaux dispositifs non déjà financés par les emprunts souscrits en 2023.

Le détail des investissements bruts réalisés en 2023 est présenté en page 12.

Il est à noter que l'acquisition en 2023 du nouveau siège social de la Fondation à hauteur de 16 M€ est financé par la dotation de la Fondation et un emprunt de 12M€. Cet emprunt sera remboursé via le produit de cession à venir de l'ancien siège.

6.5.2 RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC NON UTILISEES ET HORS FONDS DEDIES

Compte-tenu des emplois financés en 2023 par l'appel à la générosité du public et des investissements réalisés en 2023 avec les ressources liées à la générosité du public, le solde des ressources liées à la générosité du public hors fonds dédiés s'élève à 2 130 K€ en 2023 contre 5 516 K€ en 2022, soit une diminution de - 3 386 K€. Cette variation s'explique par le résultat excédentaire de la générosité du public en 2023 (+ 614 K€) et le résultat des investissements et désinvestissements nets effectués en 2023 dans le cadre de la construction de nouveaux villages (- 4 000 K€).

6.6 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'emploi des contributions volontaires en nature collectées en 2023 est détaillé dans l'annexe en page 19.